

Assemblée communale de la commune mixte de Crémines

Jeudi 5 décembre 2024 à 20h

Salle 2 de la halle de gymnastique de Crémines

ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver le budget 2025 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver le budget 2025 de la Commune mixte de Crémines.
3. Prendre connaissance du Plan financier 2023 à 2028.
4. Divers.

Dès le 31 octobre 2024, les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune :

- Budget 2025 du SSGV
- Budget 2025 de la Commune mixte de Crémines

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Crémines, le 30 octobre 2024.